



## Déclaration liminaire cta du 3 novembre 2022

Nous vous remercions d'avoir mis en œuvre promptement et de manière généralisée le bon calcul de l'IRPL.

Nous allons faire le bilan de cette rentrée lors de ce comité technique. Force est de constater que la situation ne s'améliore pas. Les mots sont choisis mais les réalités sont incontournables : nombre d'élèves n'ont pas droit aux enseignements auxquels ils pourraient prétendre. La jeunesse de ce département est son atout majeur mais encore faudrait-il que les moyens suffisants y soient consacrés. Et ce n'est pas du luxe car selon les tests nationaux de fluence, les résultats en lecture notamment sont alarmants.

Compte tenu de l'importance du nombre de jeunes, la FSU revendique que soit donné une priorité à l'éducation. Aujourd'hui, le rythme de constructions pour accueillir dans de bonnes conditions et scolariser ces jeunes, reste inférieur aux besoins plus encore dans le premier que dans le second degré. La FSU Mayotte revendique la nationalisation temporaire des constructions du premier degré pour résorber le déficit de salles de classe et intégrer cette jeunesse. Car l'exclusion alimente le cercle vicieux insécurité/répression qui empoisonne le quotidien de l'île et mine l'attractivité.

La transformation de tout le département en REP + permettrait de ne pas observer les fortes disparités de répartition entre titulaires et non titulaires selon qu'on soit en lycée ou en collège, dans le nord ou dans le sud. Elle aurait également pour effet de pousser à un allègement des effectifs qui reste un objectif majeur pour nos collègues afin de mieux s'occuper de leurs élèves.

Mais pour cela, il faudrait un nombre de création de postes bien supérieure à celui que nous connaissons actuellement. Afin de vous donner un ordre d'idées : en ne comptant que les **enseignants, en collège (hors SEGPA)**, il faudrait par exemple :

- 75 postes en plus pour ramener les effectifs des classes à 26 élèves,
- 230 pour les ramener à 24 élèves,
- 415 pour les ramener à 22 élèves.

Nous en sommes très loin. Et le rectorat se trouve donc contraint de bricoler en surchargeant la barque pour les non titulaires parfois contraints d'assumer un volume déraisonnable d'heures supplémentaires. Au surplus, un grand nombre de postes reste non pourvus ou non occupés faute de remplaçants en nombre suffisant et des fois affecté-es sur des remplacements de longue durée. Par exemple pour les quelques remontées que nous avons, au collège de Dzoumogné, il y a deux postes non occupés en anglais, 1 en lettres, 1 en EPS, au lycée de Kahani, les postes vacants sont les suivants : 1 infirmière, 1 professeur d'arts appliqués, 1 en philo, 1 en math sciences, 1 en lettres modernes. Au LPO nord, 2 en philo, 1 en physique est non occupé ; au lycée de petite terre, 1 en arts appliqués et 1 non occupé en bio technologie, à K1 2 en lettres, 1 en hist géo ; au collège de Mtsangamouji, ½ poste en lettres ; au lycée de Sada, 1 en hist géo et 1 en lettres.

Mais, cette situation n'est pas étonnante parce qu'on sait que les mesures d'attractivité actuelles sont très insuffisantes comme la FSU ne cesse de le répéter depuis des années. Force est de constater qu'il n'y pas de changement alors que vous avez bien voulu intégrer nos revendications dans votre feuille de route Ce n'est pas pour rien que dans le contexte national, la question salariale est revenue au premier plan. Un métier mal rémunéré est un métier mal considéré d'autant que le temps de travail des enseignants est supérieur à 40 heures selon les calculs du ministère et que de plus beaucoup de nos collègues souffrent d'épuisement professionnel. En général, les métiers de l'éducation sont mal rémunérés alors que par ailleurs, on fait mine de leur accorder une reconnaissance de la nation qui ne fait pas bouillir la marmite !

En ce qui concerne Mayotte, le besoin en postes est réel mais il doit s'accompagner de mesures fortes d'attractivité. Pour que tous les postes soient pourvus, que les jeunes de Mayotte disposent des mêmes droits que ceux de métropole, pour éviter la fuite vers la Réunion, la FSU revendique à **minima** l'alignement de l'indexation des salaires pour la porter à 1,53.

Pour que davantage de **couples** de titulaires viennent à Mayotte, la FSU revendique une ISG par agent et non une par couple.

Pour que les titulaires aient intérêt à rester à Mayotte au-delà de 4 ans, la FSU Mayotte revendique l'attribution des avantages spécifiques d'ancienneté et d'une prime de stabilité.

Pour que cesse la politique de précarisation de la fonction publique, la FSU Mayotte revendique la possibilité de cotiser à l'IRCANTEC pour les contractuel•les et l'instauration d'un plan de titularisation.

Dans la voie professionnelle, une grève est annoncée pour le 17 novembre, une nouvelle étape dans le combat contre la réforme de la voie pro. La FSU dénonce la volonté du gouvernement d'augmenter de 50 % les semaines de stage. Une mesure emblématique du manque d'ambition pour l'éducation des jeunes, un frein à la réussite aux examens, un moyen de mettre les jeunes rapidement au travail plutôt que de leur permettre de poursuivre des formations diplômantes. La FSU s'oppose également au projet de calibrage des formations pour les besoins locaux, l'autonomie des établissements dans la ventilation des grilles horaires et le dispositif « avenir collège » qui prévoit de consacrer une demi-journée par semaine à la découverte des métiers et des entreprises en cinquième. A Mayotte plus qu'ailleurs, les jeunes des milieux défavorisés n'ont-ils pas besoin de plus d'école et pas moins d'école.

